

Communiqué de presse - sous embargo jusqu'au 07 Septembre 2023, 12:00

- En 2019, 2 116 200 actifs résident dans les Hauts-de-France et se déplacent pour travailler. Ils émettent en moyenne 833 kg de gaz à effet de serre (GES) en équivalent CO₂ (CO₂e) par an lors de leurs déplacements domicile-travail, soit 7 % de plus qu'en France de province. Pour ces actifs, les émissions issues des trajets domicile-travail représentent ainsi 42 % de l'objectif de 2 tonnes de CO₂ par an et par habitant à l'horizon 2050, fixé en 2015 dans les accords de Paris.
- Les actifs habitant la région parcourent, en moyenne, de plus longues distances pour rejoindre leur lieu de travail et en revenir (129 km par semaine, contre 114 km en province). Mais rapportées au nombre de km parcourus, leurs émissions sont les plus faibles de France de province (124 g/km contre 131 g/km). Le recours aux transports en commun est en effet plus fréquent dans la région pour effectuer de longs trajets.
- Les habitants des pôles émettent peu de GES, une part importante d'entre eux vivant et travaillant dans le même pôle et se déplaçant souvent à pied, en vélo ou en transport en commun.
- Les actifs habitant en dehors des pôles rejettent deux fois plus de CO₂e, en raison de trajets plus longs, réalisés par 9 sur 10 d'entre eux en voiture. De même, les déplacements en dehors d'un pôle ou de sa couronne sont particulièrement émetteurs.

Des déplacements domicile-travail plus émetteurs de CO₂ (ou GES) dans les Hauts-de-France

Les trajets domicile-travail



Émissions annuelles par actif

Hauts-de-France

Province

833 kg

777 kg

Des déplacements hebdomadaires plus longs

Hauts-de-France 129 km

Province 114 km

Émissions par kilomètre

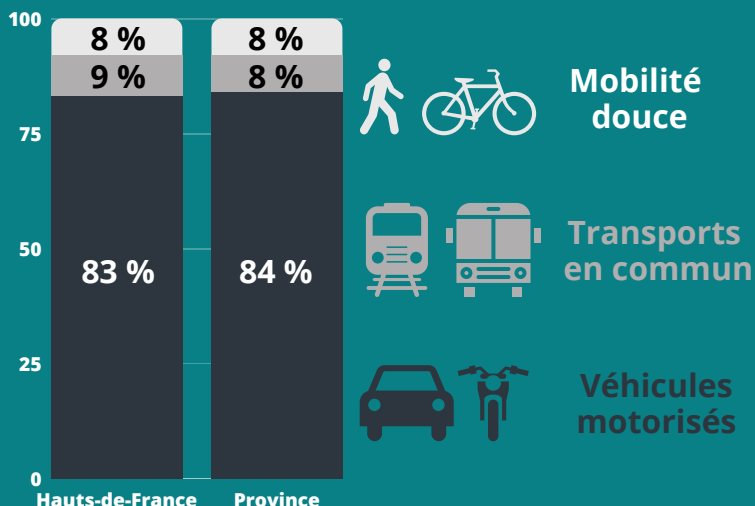
Hauts-de-France

Province

124 g/km

131 g/km

Les moyens de transports



Trajets supérieurs à 50 km

Hauts-de-France

Province

Transports en commun

24 %

15 %

Trajets inférieurs à 2 km

1/3 des habitants de la région privilégient la mobilité douce



Notre service presse est à votre disposition pour répondre à vos questions :



06 60 51 86 50



communication-hdf@insee.fr